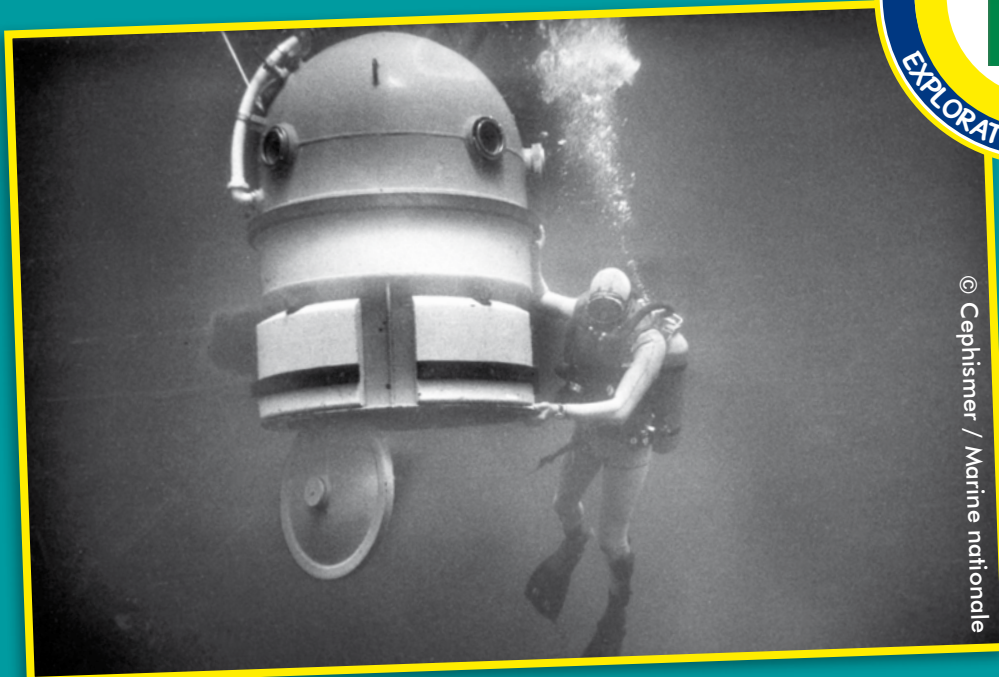


TOURELLE GALEAZZI



© Cephismer / Marine nationale

DIAMÈTRE : 1 m

HAUTEUR : 1,50 m

DIAMÈTRE DU CYLINDRE HABITABLE : 0,90 m

POIDS : 900 kg

PROFONDEUR DE PLONGÉE MAXIMALE : 150 m

AUTONOMIE EN PLONGÉE : 3 h

ANNÉE DE LANCEMENT : 1968

ANNÉE DE DÉSARMEMENT : Inconnue

LE SAVAIS-TU ?



Lors d'une plongée à bord d'une tourelle Galeazzi, le professeur TRÉGOUBOFF oublie de boucler les sangles qui doivent l'attacher. Au début, tout se passe bien, mais le professeur appuie par erreur sur le bouton de largage de lest. Libérée, la tourelle remonte instantanément. Le malheureux professeur, non retenu, ressort de la tourelle quelques minutes plus tard couvert de bosses !

TOURELLE GALEAZZI

FONCTIONNEMENT

La tourelle d'observation Galeazzi se présente sous la forme d'un cylindre. Un câble, suspendu à la grue d'un navire, permet de descendre la tourelle dans l'eau.

Le plongeur s'introduit dans la tourelle par en dessous.

A l'intérieur de la tourelle, des bouteilles d'oxygène, des absorbeurs de gaz carbonique et de vapeur d'eau permettent de respirer.

Les océanographes sont assis sur des strapontins. Des hublots, situés à hauteur d'homme, offrent un champ d'observation très étendu. Grâce au téléphone de bord, les 2 observateurs peuvent communiquer leurs observations à la surface.

La tourelle exposée à La Cité de la Mer permet aux plongeurs de descendre à 150 mètres de profondeur. De nombreuses tourelles sont encore utilisées actuellement, permettant même à l'homme de travailler à de très grandes profondeurs.

PAROLES D'OCÉANAUTE

Grégoire TREGOUBOFF, biologiste marin, utilise une tourelle Galeazzi pour réaliser des observations biologiques par faible profondeur :



« Il ne me semble pas qu'on ait attiré suffisamment l'attention des biologistes sur un engin plus modeste, de conception toute différente que celle du bathyscaphe, mais qui est parfaitement apte à être utilisé dans le même but que ce dernier, mais seulement à de faibles profondeurs. »



© La Cité de la Mer / Sylvain GUICHARD



Collection de
La Cité de la Mer